Actifs, retraités

Coronavirus : Où trouver les informations actualisées des pouvoirs publics ?

Domaine(s) :

- Santé

Vous vous posez des questions sur le Coronavirus Covid-19, les mesures mises en place par le gouvernement ou encore les recommandations et consignes, plusieurs sources officielles d'information sont à votre disposition.

Elles sont réactualisées au jour le jour, en fonction de l'évolution de la situation. Il s'agit :

- du site du gouvernement [1] ;
- du site du Ministère des Solidarités et de la santé [2] ;
- du site de Santé publique France [3].

Une plateforme téléphonique pour toutes questions non médicales

Le numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 0 800 130 000.

Cette plateforme téléphonique (appel gratuit depuis un poste fixe en France) permet d'obtenir des informations sur le Covid-19.

Attention : Cette plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux :

- Si vous présentez des premiers signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux), restez chez vous et appelez votre médecin.
- Si les signes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.

Attestations pour les déplacements

Depuis le mardi 17 mars à 12h, un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire pour quinze jours minimum.

Cela signifie que les déplacements sont interdits sauf exceptions dûment justifiées par la production des attestations suivantes nécessaires pour circuler :

- l'attestation individuelle ou à reproduire sur papier libre [4]
- l'attestation de l'employeur [5]

Le site du Gouvernement explicite le sujet des déplacements autorisés en mettant à votre disposition un dépliant [6]. Les infractions à ces règles seront sanctionnées d'une amende de 135 euros et des contrôles des services de police sont d'ores et déjà effectifs.

En cas de doute sur ces restrictions de déplacement, vous pouvez consulter les questions/réponses sur le site du Gouvernement. [6]

Mis à jour le 18/03/20

URL source: https://www.enim.eu/actualites/coronavirus-ou-trouver-informations-actualisees-pouvoirs-publics